Docusign Envelope ID: 81FC7BC8-4FC4-4A5D-B593-4CCDE377CAA6

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 031-200099042-20251217-DEL25056-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC CAPITOLE
OPÉRA NATIONAL
ORCHESTRE NATIONAL
LA HALLE AUX GRAINS

DÉLIBÉRATION N° DEL-25-056

Adoption d'une convention-cadre de partenariat entre l'association AÏDA et l'Etablissement public du Capitole - Annexe 5

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil d'administration.
Séance du 17 décembre 2025.

Le dix-sept décembre de l'an deux mille vingt-cinq, à quatorze heures trente, le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole, régulièrement convoqué le onze décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Halle aux Grains, Loge 13, 1 place Dupuy, 31000 Toulouse.

PARTICIPANTS :

Afférents au conseil : 9 Présents : 8 Absent : 1 Procuration : 0 Date de convocation : 11 décembre 2025

Présents :

Représentants de Toulouse Métropole :
- M. Francis Grass
- Mme Ida Russo – en visioconférence
- M. Gérard André - en visioconférence
- Mme Brigitte Bec – en visioconférence
- M. Henri de Lagoutine
- Mme Nicole Yardeni – en visioconférence

Représentant de l'Etat :
- M. Michel Roussel, Directeur régional des affaires culturelles DRAC Occitanie

Personne qualifiée :
- M. Olivier Mantei, Directeur général de la Philarmonie de Paris

Procuration :
- M. Pierre-André Durand, Préfet a donné pouvoir à M. Michel Roussel

Excusée :
- Mme Sophie Lamant

Docusign Envelope ID: 81FC7BC8-4FC4-4A5D-B593-4CCDE377CAA6

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 031-200099042-20251217-DEL25056-DE

Assistent à la séance :
- Mme Claire Roserot de Melin, Directrice générale de l'Etablissement public du Capitole,
- Mme Isabelle Arnaud-Roy, Directrice générale adjointe en charge des ressources de l'Etablissement public du Capitole,
- Mme Laure de Mazerat, Directrice de la Direction Ressources Culture,
- M. Emmanuel PIDOUX, Conseiller pour la Musique, DRAC Occitanie.

M. Francis Grass, Président du Conseil d'administration, préside la séance.
Mme Claire Roserot de Melin, Directrice générale de l'Etablissement public du Capitole, assure le secrétariat.

EXPOSÉ

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que l'association Aïda apporte un soutien financier en faveur de l'Orchestre national du Capitole depuis 37 ans et à l'Opéra national du Capitole depuis 6 ans à travers un club d'entreprises mécènes.
Monsieur le Président informe les membres du conseil que depuis plusieurs mois, l'Etablissement public du Capitole et l'association ont travaillé ensemble pour réinterroger le fonctionnement du club de mécènes et le redynamiser.

Ce travail a notamment abouti à la création d'un nouvel instrument juridique : une convention-cadre, complétée par un modèle de convention tripartite Etablissement public du Capitole - association Aïda - entreprise mécène. L'objectif de cette convention cadre est de :

- Redonner mandat à l'association Aïda pour la recherche de mécénat en faveur de l'établissement
- Déterminer les moyens de l'Etablissement public du Capitole destinés à soutenir la mission d'AÏDA,
- Déterminer le rôle de chacune des parties dans la gestion du mécénat et du parrainage,
- Favoriser la concertation et la coordination dans le déroulement des opérations de relations publiques.

Dans ce contexte, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 :

D'adopter la convention telle qu'annexée à la présente délibération,

Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette décision.

Docusign Envelope ID: 81FC7BC8-4FC4-4A5D-B593-4CCDE377CAA6

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 031-200099042-20251217-DEL25056-DE

Résultat du vote :

POUR : 8
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
ABSENT : 1
NON PARTICIPATION AU VOTE : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,

Reçu en Préfecture le : 23/12/2025

Publié par affichage le : 29/12/2025

Le Président de séance,
Francis GRASS.

Signé par :
509DAE6370BB460...